

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 17 décembre 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_119

OBJET : BORDEAUX MÉTROPOLE - CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT DE 6ÈME GÉNÉRATION - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Le 17 décembre 2024, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **11 décembre 2024**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, Mme Bénédicte JAMET DIEZ, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, M. Guénohé JAN, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Laure DESVALOIS, M. Nabil ENNAJHI, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Fabienne DA COSTA, M. Christophe THOMAS, Mme Seynabou GUEYE.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Sylvaine PANABIERE donne procuration à M. Vincent BOIVINET, Mme Typhaine CORNACCHIARI donne procuration à Mme Edwige LUCBERNET.

Absent :

M. Kewar CHEBANT

Secrétaire de la séance : M. Idriss BENKHELOUF

Madame Edwige LUCBERNET expose :

Le contrat de co-développement est un outil de convergence de l'action de Bordeaux Métropole et de la commune sur son territoire, qui se traduit par des engagements réciproques et négociés.

La démarche de co-développement, initiée en 2009, est aujourd'hui structurante et incontournable dans les relations entre Bordeaux Métropole et les communes. Elle a démontré son efficacité dans la mise en œuvre des ambitions vers le développement d'un territoire harmonisé, en permettant la déclinaison des politiques métropolitaines en feuille de route opérationnelle et concertée sur 3 ans.

La 6ème génération de contrat de co-développement a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 12 décembre 2023 et a démarré en janvier 2024.

Ce contrat entre la Ville de Bègles et Bordeaux Métropole regroupe 68 actions identifiées et intègre la possibilité de faire l'objet d'adaptations (modification, ajout ou suppression d'une action) par voie d'avenant, pendant toute sa durée.

Pour mémoire, il porte une ambition forte sur des thèmes structurants pour la Ville tels que :

- La promotion de la nature en ville à travers, notamment, l'aide à l'acquisition du parc des Sœurs de la Charité et l'inscription de la commune dans le plan « 1 million d'arbres »
- Le soutien au déploiement de nouvelles classes dans plusieurs écoles de la commune telles que Gambetta, Joliot Curie et Prévert
- Le soutien à une politique alimentaire de territoire avec le développement de jardins partagés, le projet de maraîchage sur le terrain Bastard et le soutien en ingénierie au projet de légumerie de la cuisine centrale
- Le déploiement de dispositifs en faveur des énergies renouvelables notamment sur les équipements municipaux et le développement de réseaux de chaleur dans plusieurs secteurs de la commune et l'éco certification de Port Garonne
- La réalisation de nouvelles continuités cyclables et piétonnes
- Le soutien aux opérations publiques d'aménagement comme la ZAC de la route de Toulouse - La politique culturelle à travers le soutien à la politique circassienne et la participation financière à l'extension du Musée de la Création Franche.

Depuis le vote de ce contrat, l'évolution financière de plusieurs projets structurants pour la Ville nécessite un fléchage différent des fonds attribués par Bordeaux Métropole et / ou un phasage des aides votés dans ce contrat.

Il s'agit notamment, des fiches et projets suivants :

Participation financière aux travaux du stade Moga / centre de formation UBB :
Mise à jour des données financières

Création d'une liaison douce entre la rue Karl Marx et la rue Radio Londres - Desserte du campus SNCF : Mise à jour des données financières

Parc des Soeurs de la Charité

Augmentation du soutien de la Métropole

RI écoles : subvention école Malala : Ajout par substitution partielle de la fiche RI écoles hors OAIM : GS Joliot Curie

Centre de ressources nouvelle génération rive gauche : Ajout d'une fiche relative à la recherche de foncier dans le but de construire un centre de ressources nouvelle génération rive gauche sur le territoire de Bordeaux ou de Bègles.

Réseau Vélo Express : Mise à jour du montant du projet

Un avenant est donc proposé au vote du Conseil pour tenir compte des besoins opérationnels.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération du Conseil municipal du 12 décembre 2023 approuvant le contrat de co-développement de 6^{ème} génération portant sur la période 2024-2026

VU le projet d'avenant annexé à la présente délibération

CONSIDÉRANT l'importance de la poursuite de la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement

CONSIDÉRANT que Bordeaux Métropole, à travers les contrats de co-développement, contribue directement et significativement à la réalisation des politiques publiques conduites par la Ville de Bègles

CONSIDÉRANT que le projet d'avenant accompagne l'évolution opérationnelle de plusieurs opérations structurantes de notre territoire

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver les termes de l'avenant n°1 du contrat de co-développement de 6^{ème} génération annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer avec Madame la Présidente de Bordeaux Métropole tout document se rapportant au dit contrat et à l'exécution de la présente délibération.

VOTANTS : 34		VOIX
Pour	34	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré le 17 décembre 2024

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

M. Idriss BENKHELOUF

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH

Fiche
C060519

BEGL - Création d'une liaison douce entre la rue Karl Marx et la rue Radio Londres - Desserte du campus SNCF (Avenant 2024 : modification)

Niveau enjeu de l'action : Communal

1 - Descriptif :

Projet imposé par un équipement d'intérêt métropolitain : l'ouverture du centre de formation SNCF.
Réalisation d'une liaison douce entre la rue Karl Marx et la rue Radio Londres pour desservir le Campus SNCF. Cette liaison traverse le parc de l'Estey et longe la voie de desserte des établissements COREP.
L'action consiste à lever les préalables foncier et environnementaux, terminer les études de MOE, et les travaux.
Avenant 2024 : mise à jour des données financières.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Lever les préalables fonciers
- Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	1 900 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 900 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	371 000 €
2025	400 000 €
2026	699 000 €
2027	430 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

SOUET Jean-françois

Direction en charge de l'action :

HEB Dir dév et amén - Sud

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre
Etudes					
Travaux					

Fiche
C060535

BEGL - Végétalisation des cours d'écoles (Avenant 2024 : suppression-substitution)

Niveau enjeu de l'action : Communal

1 - Descriptif :

La Ville a initié un programme de déminéralisation, végétalisation des cours d'école sur son territoire, l'action concerne 3 écoles durant ce contrat (Ecoles : Marcel Sembat, Paul Langevin et maternelle La Ferrade). Elle demande un fond de concours au titre du RI Nature.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	450 000 €
-------------------------------	-----------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	225 000 €
--	-----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	150 000 €
2025	75 000 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

IBOS Lucie

Direction en charge de l'action :

HEB Dir dév et amén - Sud

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention			
02 - Signature d'une convention			
03 - Déroulement de l'action			
04 - Versement de la subvention			

Fiche
C060538

BEGL - Aménagement du square Y Farge (Avenant 2024 : substitution-suppression)

Niveau enjeu de l'action : Communal

1 - Descriptif :

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur des Terres Neuves, La ville a pour projet l'aménagement et la végétalisation du square Yves Farge. Dès la fin 2023, une concertation sera menée auprès des habitants du quartier afin d'aider à déterminer les attentes et réaliser les éléments programmatiques, elle sera suivie par les études de conception ainsi que les travaux. La Ville demande une aide de fond de concours au titre du RI Nature

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	300 000 €
-------------------------------	-----------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	150 000 €
--	-----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	150 000 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

IBOS Lucie

Direction en charge de l'action :

HEB Dir dév et amén - Sud

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention			
02 - Signature d'une convention			
03 - Déroulement de l'action			
04 - Versement de la subvention			

Fiche
C060539

BEGL - Aménagement et végétalisation du Parvis de la Maison Municipale de la Musique (Avenant 2024 : suppression-substitution)

Niveau enjeu de l'action : Communal

1 - Descriptif :

La Ville a un projet d'étude d'aménagement afin de créer un espace public de proximité en lien avec les équipements publics en développement (Musée, Bibliothèque, Maison municipale de la musique).

La 1ère phase de travaux est prévue en 2026. La ville demande une aide de fond de concours de 75000 Euros au titre du RI Nature.

Avenant 2024 : suppression et transfert de l'aide métropolitaine (RI Nature) vers le parc des sœurs de la charité.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

-

Niveau engagement Commune :

-

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	150 000 €
-------------------------------	-----------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	80 000 €
--	----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	0 €
2026	35 000 €
2027	45 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

IBOS Lucie

Direction en charge de l'action :

HEB Dir dév et amén - Sud

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
02 - Signature d'une convention				
03 - Déroulement de l'action				
04 - Versement de la subvention				

1 - Descriptif :

La ville a lancé l'acquisition d'une parcelle située dans le quartier Nord Ouest du territoire afin de réaliser un parc public appelé "parc des sœurs de la charité"

Au titre du règlement d'intervention Nature, la ville demande au CODEV 6 la participation de BM.

Cette présente fiche regroupe :

- l'acquisition de la parcelle (coup parti Codev 5) : 1 000 000 €
- la réévaluation du foncier (+400K€) et les travaux d'aménagement (300K€) proposition CODEV 6 dont le montant est estimé à 700 K€.

Avenant 2024 : augmentation du soutien de la Métropole par substitution des fiches "Aménagement du square Y Farge", "Aménagement et végétalisation du Parvis de la Maison Municipale de la Musique" et "Aménagement et végétalisation du Parvis de la Maison Municipale de la Musique".

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

-

Niveau engagement Commune :

-

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	3 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	1 000 000 €
2026	250 000 €
2027	250 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

IBOS Lucie

Direction en charge de l'action :

HEB Dir dév et amén - Sud

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention					
02 - Signature d'une convention					
03 - Déroulement de l'action					
04 - Versement de la subvention					

1 - Descriptif :

Création d'une voie verte sur la rue Gustave Eiffel entre les rues Louis Blériot et des Frères Lumière. L'action consistera à mener les études, lever les préalables fonciers et initier les travaux.

Avenant 2024 : mise à jour du titre et du descriptif.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- Réaliser les travaux
- Lever les préalables fonciers
- Mener la concertation
- Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	1 200 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 200 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	100 000 €
2025	100 000 €
2026	1 000 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

DEMONS Chloé

Direction en charge de l'action :

HEB Dir dév et amén - Sud

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01 - Levée des préalables fonciers						
02 - Etudes préalables						
03 - Phases AVP/PRO						
04 - Consultation travaux						
05 - Réalisation des travaux						

Fiche
C060840

BEGL - RI écoles hors OAIM : école Joliot Curie (Avenant 2024 : substitution partielle)

Niveau enjeu de l'action : Communal

1 - Descriptif :

Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention. En attente dossier de demande de la part de la ville.

Avenant 2024 : substitution partielle pour un montant de 1 013 389€ au profit du financement de l'école Malala.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Signer une convention
- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- Signer une convention
- Formaliser la demande de financement

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	3 120 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	286 611 €
--	-----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	286 611 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

CONARD Laurence

Direction en charge de l'action :

LAI Dir urbanisme DGA

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention				
02 - Signature d'une convention				
03 - Déroulement de l'action				
04 - Versement de la subvention				

1 - Descriptif :

Étude pour la création d'une traversée dédiée aux modes doux au dessus de la rocade entre la rue de la gare et la rue des frères Lumière dans la continuité du parc de l'Estey et du delta vert.

Sur la durée du contrat, Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre et affiner les études engagées au précédent contrat de co-développement.

Pour un coût travaux estimé à 11 M€TTC selon l'étude d'avant-projet de INGEROP de février 2023 (présentation à la mairie de Bègles le 07/07/2023) et sur la base de notre marché de maîtrise d'œuvre, l'estimation des études est la suivante :

Mission Maîtrise d'œuvre : EP+AVP+PRO+ACT+DET+AOR+OPC + études environnementales = 400 000 €TTC

Mission géotechnique passerelle = 75 000€ TTC

Mission contrôle technique passerelle = 50 000 €TTC

Mission CSPS passerelle = 20 000 € TTC

Etudes spécifiques vis-à-vis des crues : 75 000 € TTC

Total de la prestation des études= 620 000 € TTC arrondi à 650 000€ TTC en tenant compte des révisions.

Avenant 2024 : projet abandonné pour raisons techniques.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

-

Niveau engagement Commune :

-

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	12 000 000 €
-------------------------------	--------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	12 000 000 €
--	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	1 000 000 €
2026	11 000 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

ZIPP Marion

Direction en charge de l'action :

BDA Dir Voirie Ouvragesd'Art

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre
01 - Etudes Projet et études environnementales							
02 - Consultation travaux							
03 - Réalisation des travaux							
04 - Signature Convention Rétrocession							
05 - Transfert après travaux							

Fiche
C061253

BEGL - Participation financière aux travaux du stade Moga / centre de formation UBB (Avenant 2024 : modification)

Niveau enjeu de l'action : Métropolitain

1 - Descriptif :

Possibilité d'accompagner l'UBB, au travers de la compétence sur le soutien aux investissements des centres de formation des clubs professionnels comme la métropole l'a fait par le passé.

Avenant 2024 : mise à jour des données financières suite à la participation métropolitaine votée au Conseil Métropolitain du 12 avril 2024.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

-

Niveau engagement Commune :

-

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	0 €
-------------------------------	-----

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 547 026 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	1 547 026 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

COTTIN Julien

Direction en charge de l'action :

MAF Dir Ens sup rayon DGDE

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention		
02 - Signature d'une convention		
03 - Déroulement de l'action		
04 - Versement de la subvention		

Fiche
C061404

BEGL - RI écoles hors OAIM : école Malala (Avenant 2024 : création)

Niveau enjeu de l'action : Communal

1 - Descriptif :

Participation métropolitaine à l'agrandissement ou la création des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention.

L'opération consiste en la création d'une école maternelle comportant 3 salles de classes et divers locaux associés, pour une surface globale estimée à 374 m² environ de surface utile.

Avenant 2024 : création de l'action.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Signer une convention
- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- Signer une convention
- Formaliser la demande de financement

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	2 026 778 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 013 389 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	1 013 389 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

4 - Acteurs :

Chef de projet :

CONARD Laurence

Direction en charge de l'action :

LAI Dir urbanisme DGA

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention						
02 - Signature d'une convention						
03 - Déroulement de l'action						
04 - Versement de la subvention						

Fiche
C061405

MULTI - Centre de ressources nouvelle génération rive gauche (Avenant 2024 : création)

Niveau enjeu de l'action : Métropolitain

1 - Descriptif :

Recherche de foncier dans le but de construire un centre de ressources nouvelle génération rive gauche sur le territoire de Bordeaux ou de Bègles.

2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

- Céder ou acheter le foncier
- Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

- Participer à la démarche/au dispositif
- Accompagner techniquement une démarche/une ét

3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	7 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 750 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	0 €
2026	1 750 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	
------------------------	--

4 - Acteurs :

Chef de projet :

LACAZE Claire

Direction en charge de l'action :

CBC Dir exploitation PPGD

Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Phase MOA -Définition des besoins, du programme,...						
02-Acquisition foncière						
03 - Phase Etudes Moe (Etude Préliminaire, AVP, DCE,...)						